

Qualité des données – Enquête Impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des entreprises

Avant toute exploitation, il est utile d'apprécier la qualité des variables au travers des intervalles de confiance fournis dans les indicateurs de qualité de l'enquête.

1. Variables qualitatives à analyser avec précaution (coefficient de variation > 5 %) :

- CF_COM_VTE_DIRECT
- CF_INV_NVL_ACT
- CF_AIDÉ_MED_CRED
- CF_AIDÉ_MEDIATEUR
- CF_AIDÉ_AUTRES
- CF_AIDÉ_GRP_PERSONNEL
- CF_ACT_RD_NV_PART
- CF_ACT_RD_NV_PART_PUBLIC
- CF_ACT_RD_NV_PART_ASSO
- AP_CF_RELOC

2. Variables quantitatives à analyser avec précaution (coefficient de variation > 5 %) :

- CF_EFF_TELETRV pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail)
- CF_EFF_CONGES pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail)
- CF_EFF_AUTRE
- CF_PCT_CA_NVX_PRDT
- AP_CF_COUT_MESURES pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail) et les ul de 250 salariés et plus
- AP_CF_PERTE_MESURES pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail)
- AP_CF_EVOL_S1_2020 pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail)
- AP_CF_EVOL_S2_2020 pour les ul de moins de 10 salariés (du commerce de détail)
- AP_CF_RELOC_ETRG_FR
- AP_CF_RELOC_ETRG_ETRG
- AP_CF_RELOC_FR_FR

3. Croisement des variables avec des domaines de diffusion

Robustesse des données selon quatre dimensions :

- 1) *secteurs agrégés* en 25 postes (voir liste en annexe)
- 2) *taille* des unités en 4 tranches
- 3) *région* : les DOM d'une part, PACA et la Corse d'autre part ont été fusionnés pour ne constituer qu'une seule région.
- 4) *secteurs fin niveau groupe* (codification en 3 positions).

Secteurs d'activité à analyser avec précaution (liste non exhaustive)

D'une façon générale, il faut particulièrement vérifier la qualité des résultats pour les secteurs des transports aériens, de la production et distribution d'énergie, des industries extractives et de l'industrie pharmaceutique. Ces secteurs se caractérisent par le petit nombre d'unités légales ayant répondu au questionnaire.

Mais d'autres secteurs peuvent présenter des écarts-type supérieurs à 5 %.

Taille d'entreprise

Dans la plupart des cas, la répartition par taille ne pose pas de problème, hors les quelques cas signalés ci-dessus.

Région

Le CV des DOM est généralement supérieur (et même très supérieur) à 5 %.

Pour les autres régions, il faut vérifier au cas par cas : ainsi pour la variable CF_EVOL_ACT, le CV des différentes régions est inférieur à 5 % pour les modalités « 1 » et « 2 », mais supérieur à 5 % pour les modalités « 3 », « 4 », »5 », « 6 » pour quelques régions.

Secteurs niveau groupe

La vérification de la robustesse des données doit être effectuée systématiquement. D'une façon générale, la qualité est meilleure dans les secteurs tertiaires (transports, commerce, services) que dans l'industrie.

Annexe

Liste des secteurs (agrégation en 25 postes)

Industries extractives (A_88=05,06,07,08,09,BZ)
Industries alimentaires, boissons, tabac (A_88=10,11,12)
Industries textiles, habillement, cuir, chaussures (A_88=13,14,15)
Autres industries (A_88=16,17,18,19,20,22,23,24,25,26,27,28,30,31,32,33)
Industrie pharmaceutique (A_88=21)
Industrie automobile (A_88=29)
Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné A_88=35)
Captage, traitement, distribution eau, eaux usées, élimination des déchets, récupération, dépollution, gestion des déchets (A_88=36,37,38,39)
Construction (A_88=41,42,43)
Commerce et réparation automobiles et de motocycles (A_88=45)
Commerce de gros (A_88=46)
Commerce de détail (A_88=47)
Transports terrestres, par eau (A_88=49,50)
Transports aériens (A_88=51)
Autres transports (A_88=52,53)
Hébergement (A_88=55)
Restauration (A_88=56)
Info-com (A_88=58,59,60,61,62,63)
Activités immobilières (A_88=68)
Activités spécialisées, scientifiques et techniques (A_88=69,70,71,72,73,74,75)
Activités de services administratifs et de soutien (A_88=77,78,79,80,81,82)
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire (A_88=84)
Enseignement (A_88=85)
Santé humaine et action sociale (A_88=86,87,88)
Arts, spectacles, activités récréatives (A_88=90,91,92,93)
Autres activités de services (A_88=94,95,96)

Taille des unités

1. Unités légales de 5 à 9 salariés (uniquement pour le commerce de détail)
2. Unités légales de 10 à 49 salariés
- 3 ; Unités légales de 50 à 249 salariés
4. Unités légales de 250 salariés et plus.

Régions

DOM = régions '01' | '02' | '03' | '04' | '05' | '06'
Ile de France = région '11' ~,
Centre - Val de Loire ='24'
Bourgogne Franche Comte ='27'
Normandie ='28'
Hauts de France='32'
Grand Est ='44'
Pays de la Loire ='52'
Bretagne ='53'
Nouvelle Aquitaine ='75'
Occitanie ='76'
Auvergne Rhône Alpes ='84'
PACA – Corse='93' | '94'